

JOURNAL COMMUNAL DE LAVEISSIÈRE

PRINTEMPS 2022



LE SAUVETAGE DE LA LOUTRE DE LAVEISSIÈRE

Le jour de la Saint-Valentin, une petite femelle a été retrouvée sur la commune de Laveissière par une habitante. L'animal est mis dans un carton à l'abri pour la nuit. Le lendemain, son vétérinaire l'orienta vers Panse-Bêtes (centre de sauvegarde pour mammifères, amphibiens et reptiles sauvages en Auvergne). A l'arrivée chez les vétérinaires partenaires à Massiac, la petite, quasi inconsciente, est mise sous perfusion pour la nuit. Elle a le menton éraflé, une dent cassée et un problème à l'arrière-train. Le lendemain, elle est rapatriée à Chamalières par une bénévole et une autre étape de soins s'annonce : la loutre est faible mais elle reprend vie progressivement ... Celle-ci se porte à merveille.

LES DÉLIBÉRATIONS DU 04/02/2022

Les réunions du conseil municipal sont publiques et les habitants sont les bienvenus pour y assister. Le détail des débats est retranscrit dans les procès-verbaux consultables en mairie. Les comptes rendus du conseil municipal sont affichés à la mairie et sur www.laveissiere.fr

- Extension du syndicat de gestion de l'Aérodrome de Saint Flour pour y intégrer Paulhac.
- Souscription à une prestation de mise en conformité RGPD et aux services d'un cabinet d'avocat (obligations légales).
- Prise en acte du transfert des charges PLU à la HTC, Hautes Terres Communauté : décision prise par la CLECT, Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées. Le choix du PLU devrait rester aux mains de chaque commune. Demande de l'opposition qu'on vérifie la bonne gestion de cette prise en charge
- Transfert des parcelles de biens sectionnaires ZE23 et ZE25 pour permettre la construction de la station d'épuration
- Signature de la Convention territoriale Globale CAF / HTC qui propose de réunir les communes de HTC et de discuter ensemble d'une stratégie concernant l'enfance. Murat veut créer une micro crèche. Point d'attention à avoir pour ne pas perdre nos compétences et notre crèche.
- Renouvellement du contrat PEC pour Alexis Roux
- Changement d'attributaire de parcelle précaire
- Poursuite de l'affaire du pont de la Devèze : décision d'aller au procès. En effet, l'assurance d'Eiffage ne prendra pas en compte les réparations car le contrat est en dessous du seuil de franchise.
- Infos diverses : le tour du Cantal pédestre devrait être réorganisé cet été. Laveissière a été tirée au sort pour le projet O ptits soins, qui propose un suivi pour les femmes enceintes dans les communes rurales.

LA PAGE DE L'ÉCOLE ET DE LA CRÈCHE

Dates à retenir : Crèche Les P'tits Vallagnous

La directrice et son équipe vous invitent à découvrir les locaux de la crèche ainsi que les activités qui y sont proposées :

- accueil pour les parents le vendredi 20 mai de 17h à 19h
- journée porte ouverte tout public le 18 juin de 9h à 12h

Nouvelles de l'école

Enfin l'allègement du protocole sanitaire le 14 mars : Fin du port du masque à l'école, un seul service à la cantine, une seule garderie en début et fin de journée... Les enfants vont être ravis !

En ce début d'année, malgré la crise sanitaire, lors des TAP, nous avons pu accueillir Noël Bultez (activités sportives en maternelle). Suzanne Malher, assistée de Coralie et Murielle, a fait découvrir aux plus grands les différentes étapes de réalisation d'une vidéo intitulée « Un pingouin à Paris ». Jusqu'aux vacances de Pâques, l'activité sportive est renouvelée en primaire. Sophie Delrieu, nouvelle intervenante, et Véronique travaillent avec les plus petits sur le thème des émotions. L'activité pêche au plan d'eau est programmée en mai et juin.



INFORMATIONS AUX HABITANTS



Le service technique communal a réalisé cet hiver : démontage de guirlandes de Noël ; élagage ; terrassement et plateforme réalisée au camping pour l'emplacement de 2 pods ; nettoyage de l'enclos du bâtiment de la grange de Ganilh et de la maison forestière ; pose d'une clôture après renforcement d'un mur de soutènement au lotissement du Suc à Fraisse-Haut ; fin d'aménagement de l'appartement de La Poste et de la salle multi-activités de l'école ; contrôle des débits des châteaux d'eau ; vidange de l'ancien château d'eau de la Bourgeade ; contrôle des débits suite fuite d'eau à Chambeuil ; création d'une station de vidange pour lavage VVT au camping ; démolition des murs intérieurs à la piscine et décapage du sol des douches pour réaménagement ; étayage ; enrochement et pose d'un garde-corps sur un pont à Chambeuil ; réparation de l'attelage de la lame d'un tracteur ; réparation d'un racleur et nettoyage de la station d'épuration ; raccordement d'eau potable maison à la Bastide ; plantation de vivaces dans les 2 parterres à l'entrée de la salle des fêtes par l'entreprise Combeau.



L'agence postale communale passe à ses horaires de basse saison. Du 15 mars au 1^{er} juillet, elle sera ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 12h, à la mairie de Laveissière.



Etat civil de cet hiver :
Mariage : Elodie Pelissier et Jérémy Mazel, des Cheyrouses, le 12 janvier.



La déchetterie intercommunale de Neussargues passe aux horaires d'été du 1^{er} avril au 31 octobre. Elle sera ouverte du lundi au samedi, de 13h30 à 18h30.



La pêche au plan d'eau de Laveissière est ouverte toute l'année, de 7h au coucher du soleil (les mercredis sont réservés aux enfants). Les prises sont limitées à 6 truites par jour et

par pêcheur (taille 23 cm). Les cartes de pêche sont en vente au bar Le Cristal et dans les offices de tourisme du Lioran et de Murat. Les tarifs sont quelque peu modifiés (panneau d'affichage à consulter à l'entrée du lac).



Les élections auront lieu les 10 et 24 avril pour les présidentielles et les 12 et 19 juin pour les législatives. L'inscription sur les listes électorales peut se faire jusqu'au 6^e vendredi avant le 1^e tour de l'élection. Pour être inscrit sur les listes, un électeur doit : soit y habiter, soit y payer des impôts (taxe d'habitation, taxe foncière, CFE), soit y être gérant ou associé majoritaire ou unique. Les électeurs de moins de 26 ans peuvent voter sur la commune de leurs parents, même s'ils ne résident pas dans la même commune (par exemple pour leurs études).



Des travaux sur la ligne SNCF sont programmés du 15 mars au 9 décembre. Par conséquent, les passages à niveau (Combrelles, Chambon, Passadou) seront fermés pendant cette période.



La circulation des véhicules motorisés sur les chemins ruraux est désormais interdite par arrêté municipal. Suite à des dégradations constatées sur et aux abords des chemins, il est devenu nécessaire de protéger la stabilité des sols. Des panneaux ont été installés aux entrées des chemins de la commune. En revanche, la circulation est toujours autorisée pour les ayant-droits (propriétaires et locataires de parcelles desservies par le chemin ; chasseurs pendant la période de chasse). La mairie et le TT club des Volcans réfléchissent à un usage raisonné des chemins.



Opti'soins : Notre commune a été tirée au sort pour participer à une étude réalisée par le réseau de santé en périnatalité d'Auvergne afin d'évaluer le suivi des grossesses en milieu rural (éloignement de +de 30km d'un centre de soins). Notre commune va donc accueillir une unité mobile d'obstétrique et une équipe de professionnels qui assurera ce suivi de grossesse chez les femmes volontaires. La mairie sera alors

contactée le ou les jours où l'unité mobile se déplacera à Laveissière.



Les inscriptions scolaires 2022-2023 se dérouleront en mairie (se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile (facture EDF, déclaration d'imposition datant de moins de 3 mois). Pour les enfants nés en 2019 et qui vont rentrer en petite section de maternelle, l'école est dorénavant obligatoire à partir de 3 ans. Cependant, un aménagement du temps scolaire est possible pour les après-midis. Des demi-journées d'accueil et de découverte sont organisées en fin d'année scolaire. Les enfants pourront ainsi se familiariser avec ce nouveau milieu ; ce sera aussi l'occasion de rencontrer et d'échanger avec l'équipe éducative. Vous pouvez contacter les enseignants au 04 71 20 10 93.



Le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes de 16 ans. Il doit se faire à la mairie. Une attestation est remise et sera nécessaire lors de certaines démarches administratives.



L'accès à l'intérieur de la Roche percée est toujours interdit temporairement par arrêté municipal, par mesure de sécurité. Néanmoins, le chemin reste ouvert aux randonneurs.



Le paiement des factures à la mairie (cantine, frais de secours, eau, etc.) est possible en ligne. Munissez-vous de la facture et rendez-vous sur : www.tipi.budget.gouv.fr



L'adresse mail de la mairie a changé de mairie-laveissiere@wanadoo.fr en mairie-laveissiere@orange.fr



Les renouvellements ou créations de cartes d'identité et de passeports sont à effectuer en mairie de Murat sur rendez-vous au 04 71 20 03 80.

LE CONSEIL DES JEUNES

A l'initiative de Maylis du Jonchay, une première réunion du conseil des jeunes a été organisée le 26 février. Les objectifs sont de :

- S'engager pour la commune en construisant entre jeunes des projets qui leur tiennent à cœur ;
- Faire entendre la voix des jeunes en faisant remonter des idées/remarques/suggestions au conseil municipal ;
- Découvrir le fonctionnement d'un conseil municipal et l'engagement local ;
- Se retrouver pour des moments conviviaux.

Une dizaine de jeunes s'est rassemblée pour discuter de ce projet. Plusieurs idées ont émergé : organiser des événements festifs notamment au Lioran en saison touristique ; une journée anti-déchet ; ramasser les déchets de nos montagnes lors d'une randonnée ; une journée olympiades pour les enfants l'été ; assister à un conseil municipal ; s'impliquer dans la fête patronale.

Les nouveaux participants ou suggestions d'idées sont toujours les bienvenus. Contact au 06 64 76 04 26.



L'AGENDA DU PRINTEMPS

Ces animations sont susceptibles d'évoluer depuis la date de publication.

Chasse aux œufs et bal de printemps à Laveissière

Le 2 avril

Paëlla sur place ou à emporter. Réservation auprès du Cristal : 06 80 43 13 19. Vente de muguet le 01/05.

○ Association des Parents d'Elèves de Laveissière



Concert « Le disco des oiseaux » à Laveissière

Le 7 juin à 10h30 à la salle des fêtes

Spectacle musical du Relais Petite Enfance pour les 0-5 ans. Ouvert à tous. Sur réservation.

○ Hautes Terres Communauté : 07 86 95 92 24



Feu de la Saint-Jean à Fraise-Haut

Le 11 juin

Buvette, restauration et animation musicale pour fêter l'arrivée des beaux jours.

○ Comité des fêtes de Laveissière - 06 30 11 19 10



Auvergne Tour au Lioran

Les 10 et 11 juin

Soirée d'accueil puis 5 jours d'aventure entre amis en voiture jusqu'à Clermont Ferrand.

○ Envie d'Auvergne - www.auvergnetur.com



UTPMA au Lioran

Le 18 juin

Ultra trail au départ d'Aurillac et passage au Lioran. 105 km et 5500 mètres de dénivelé.

○ UTPMA – 04 71 49 02 97



Mairie de Laveissière

04 71 20 04 42 - mairie-laveissiere@orange.fr

8h30-12h du lundi au vendredi

13h30-17h30 le lundi et le mercredi

13h30-16h30 le vendredi

Merci de ne pas jeter sur la voie publique.

Commission Communication

Nadine Rodier, Alexandre Albisson,
Béatrice Bertrand, Maylis du Jonchay.

